PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE MARDI 28 MAI 2024 SALON DU PERSONNEL

<u>Présences</u>: M. Pascal Plamondon, M. Malcolm Pépin-Therrien, Mme Karina Picard, Mme Erell Guezennec, Mme Julie Bouchard, Mme Marie-Eve Leclerc, Mme Julie Carrier, Mme Catherine Turmel, Mme Annie Piché, Mme Julie Fréchette

Absence: Mme Audrey Berrigan, Mme Nancy Fecteau, Mme Mylène Hamel Mme Lamia Dine

Mot de bienvenue

- Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du procès-verbal de la rencontre du 7 mai 2024
- 4. Suivis au procès-verbal de la rencontre du 7 mai 2024

Objet d'adoption

- 5. Règles de régie interne du service de garde
- 6. Les tarifs et sorties en journées pédagogiques 2024-2025
- 7. Plan d'action pour un climat positif qui favorise la sécurité et le bien-être de tous.

Objets d'approbation

Objet de consultation

Objets d'information

8. Clientèle 2024-2025

Objets de rapports

- 9. Rapport du président
- 10. Rapport du responsable du comité de parents
- 11. Rapport de la responsable au comité EHDAA
- 12. Rapport de la responsable du service de garde
- 13. Rapport de la direction
- 14. Questions et messages du public
- 15. Huis clos
- 16. Levée de la séance

MOT DE BIENVENUE

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le président, M. Malcom Pépin-Therrien, constate qu'il y a quorum. Le président déclare la séance ouverte à 18h32.

2. Adoption de l'ordre du jour

CE-2024-05-28

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Karina Picard que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 7 mai 2024

CE-2024-05-28

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Annie Piché que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2024 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivis au procès-verbal de la rencontre du 7 mai 2024

Madame Fréchette mentionne qu'il n'y a aucun suivi au procès-verbal du 7 mai 2024.

CE-2024-05-28

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Catherine Turmel

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

OBJETS D'ADOPTION

5. Règles de régie interne du service de garde

Madame Annie Piché, responsable du service de garde, mentionne que les règles de régie interne du service de garde ont été envoyées par courriel aux membres du conseil d'établissement. Madame Piché mentionne que toutes les règles ont été passées en revue. Madame Piché présente les changements :

- Un changement de fréquentation est possible en respectant un préavis de deux semaines.
- Le service de garde fermera désormais ses portes à 17h45.
- Le tarif de fin de journée est dorénavant de 7,25\$.
- Lors des journées pédagogiques, les frais de garde seront de 15\$.

CE-2024-05-28

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Carrier d'adopter les règles de régie interne du service de garde.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Les tarifs et sorties en journées pédagogiques 2024-2025

Madame Annie Piché, responsable du service de garde, présente le document relatif aux journées pédagogiques et aux frais de garde et d'activités pour l'année scolaire 2024-2025. Celle-ci mentionne que :

- Le thème de la première journée demeure à déterminer.
- Au retour des vacances de Noël, la journée pédagogique se déroulera à l'école (activité maison) afin d'éviter les pertes de revenus. En effet, plusieurs élèves inscrits s'absentent ce qui engendre une perte de subvention.
- Les activités pour les journées pédagogiques pour force majeure seront planifiées ultérieurement étant donné que plusieurs organisations demandent un dépôt ou chargent des frais lors d'une annulation. Ces journées seront donc à approuver à un moment ultérieur.

Madame Piché mentionne qu'il y a peu d'élèves qui s'inscrivent lors des « activités maison". C'est donc pour cette raison que les sorties sont privilégiées.

Un parent du conseil d'établissement demande que les sorties et les coûts soient transmis aux parents à l'avance. Madame Piché considère la demande.

CE- 2024-05-28

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pascal Plamondon d'adopter les tarifs et sorties en journées pédagogiques 2024-2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Plan d'action pour un climat qui favorise la sécurité et le bien-être de tous.

Madame Julie Fréchette, directrice, présente le plan d'action pour un climat positif qui favorise la sécurité et le bien-être de tous (anciennement appelé le plan d'action contre la violence). Celui-ci est requis depuis 2012. Madame Fréchette présente également le document résumé qui sera remis aux parents l'an prochain. En plus de présenter les éléments contenus dans le plan d'action, Madame Fréchette mentionne que :

- Le plan d'action a été présenté à l'équipe-école la semaine dernière lors de la rencontre du personnel.
- La direction présente aux membres du conseil d'établissement les interventions consignées par les intervenants scolaires dans Mozaïk quant aux manifestations directes et indirectes de violence verbale et physique. Madame Fréchette consignera les interventions des prochaines semaines et les présentera lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement. Aux mêmes dates l'an prochain, elle effectuera à nouveau l'exercice afin de vérifier s'il y a une diminution des gestes de violence dans le temps.
- Il demeure important d'informer les parents des mesures à suivre pour déposer une plainte ou faire un signalement. En plus, du plan d'action complet et de la version abrégée qui seront déposés sur le site Internet de l'école, des affiches seront apposées sur les murs près des entrées où circulent les parents.
- L'équipe-école prévoit rendre accessible aux élèves un lien vers le formulaire de dénonciation (via un code QR ou via un lien sur le Classroom des titulaires).
- En cas de gestes de violence, les informations doivent être consignées et déclarées sur la plate-forme EVIO.
- Les objectifs et moyens mis en place devront être analysés en 2024-2025.

Madame Erell Guezennec se demande si un élève pourrait être exclu s'il avait agressé sexuellement un autre élève. Madame Julie Fréchette mentionne qu'il faudrait suivre les étapes proposées dans le plan d'action et que chaque situation devrait être analysée individuellement par les intervenants scolaires.

CE- 2024-05-28

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Bouchard que le plan d'action pour un climat qui favorise la sécurité et le bien-être de tous soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

OBJETS D'APPROBATION

Il n'y a aucun objet d'approbation.

OBJETS DE CONSULTATION

Il n'y a aucun objet de consultation.

OBJETS D'INFORMATION

1. Clientèle 2024-2025

Madame Julie Fréchette, directrice, brosse un portrait de la clientèle pour l'année scolaire 2024-2025. À l'heure actuelle :

- Il y a 92 élèves inscrits en 4e année, 123 élèves en 5e année et 92 élèves en 6e année.
- Il y a 13 groupes-repères (3 groupes de 4° année, un groupe de 4°-5° année, 5 groupes de 5° année et 4 groupes de 6° année).

OBJET DE RAPPORTS

2. Rapport du président

Aucun rapport du président.

3. Rapport du responsable du comité de parents

Monsieur Malcolm Pépin-Therrien mentionne qu'il a été question de l'anglais intensif au primaire. Selon Monsieur Pépin-Therrien, plusieurs parents auraient souhaité conserver le modèle 5 mois / 5 mois. Cependant, ce modèle serait peu viable.

4. Rapport de la responsable au comité EHDAA

Monsieur Pascal Plamondon mentionne les informations importantes en lien avec de la dernière rencontre du comité consultatif des services aux élèves HDAA du CSSDN :

- Un parent a démissionné du comité EHDAA. Par conséquent, un poste est actuellement vacant.
- À l'automne 2024, plusieurs postes au sein du comité seront à pourvoir. Monsieur Plamondon mentionne qu'il devrait se représenter.
- Les dates des prochaines rencontres ont été fixées.
- L'événement Teams est reconduit et aura lieu le 7 octobre 2024.
- Les membres du comité travailleront à l'élaboration d'un guide pour les parents. Celui-ci contiendra un répertoire des services offerts. Il devrait être publié lors de la prochaine rentrée scolaire.
- Les membres du comité ont assisté à une présentation sur la différenciation pédagogique offerte par Chloé Labrecque, conseillère pédagogique en adaptation scolaire au CSSDN. Cette présentation sera transmise aux membres du conseil d'établissement.

 Les membres du comité souhaitent augmenter la visibilité du comité consultatif des services aux élèves HDAA du CSSDN en alimentant davantage la page Facebook du comité et le site Internet du CSSDN.

Le responsable du comité de parents, Monsieur Malcolm Pépin-Therrien, mentionne qu'il serait important qu'un représentant du comité HDAA participe aux rencontres du comité de parents.

5. Rapport de la responsable du service de garde

La responsable du service de garde, Madame Annie Piché mentionne que plusieurs activités ont été organisées dans le cadre de la semaine québécoise de la garde scolaire (du 13 au 17 mai 2024). Elle mentionne que ce fut une belle semaine.

Madame Annie Piché informe les membres du conseil que la période de signature des postes pour l'année 2024-2025 est débutée et que les séances d'affectation (bassins) auront lieu les 11 et 13 juin 2024.

6. Rapport de la direction

Madame Julie Fréchette mentionne qu'une soirée sur la protection des océans organisée par les élèves de la classe de Madame Andrée-Anne Carbonneau aura lieu le vendredi 31 mai dès 18h. Les élèves et les parents de 3e année de l'école l'Auberivière ainsi que les élèves de l'école de Desjardins et leurs parents sont invités à visiter les kiosques et à assister à la projection d'un film.

Madame Julie Fréchette informe les membres du conseil qu'une activité de transition aura lieu le jeudi 6 juin. En effet, les élèves de 3e année de l'école de l'Auberivière viendront passer l'après-midi à l'école Desjardins.

7. Questions et messages du public

Il n'y a aucune question ou message du public. Cependant, dans le cadre de la journée de la valorisation du personnel scolaire, Monsieur Plamondon remercie les membres du personnel.

8. Huis clos

Le huis clos n'est pas requis par le conseil.

9. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h41.

Malcolm Therrien Président Julie Fréchette Directrice